

Introduction

Monsieur Steinmetz ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence, et excuse les absents actuellement en sortie pour la compétition Silver-Geek.

Ordre du jour :

- 1) Projet PASA
- 2) Evénements indésirables
- 3) Qualité des repas
- 4) Personnel intérimaire
- 5) Divers

Déroulement :

1) Projet PASA

L'établissement a répondu à un appel à projet dans le but de créer un PASA (Pôle d'activités de soins adaptés) au sein de l'établissement BETHESDA ARC EN CIEL et a obtenu un retour positif de l'ARS.

Le PASA permettra d'accueillir les résidents présentant des troubles cognitifs et comportementaux légers à modérés afin de leur proposer des activités adaptées encadrées par 2 ASG (Assistants de soins en gérontologie). Cela permettra d'améliorer la prise en charge des résidents.

Des travaux seront entrepris par l'Association pour la partie structurelle ; transformation du RDC, terrasse, intégration d'un salon de coiffure.

Le financement du personnel nécessaire au fonctionnement du PASA sera assuré par l'ARS.

En parallèle, le dispositif expérimental d'unité noctambule qui était prévu pour 2 ans est en cours de reconduction.

2) Evénements indésirables :

A la suite d'un événement indésirable concernant le circuit du médicament, l'organisation a été revue, les médicaments qui étaient jusqu'alors préparés par les infirmiers de nuit seront dorénavant préparés par l'équipe de jour. Un nouveau roulement infirmier sera également expérimenté en intégrant des postes de travail sur 12 heures.

Madame Fechter souligne l'importance de la communication entre les soignants notamment lors de la modification d'un traitement.

Monsieur Steinmetz informe du recrutement de 2 infirmières de nuit en CDI. Les infirmiers de nuit passeront 2h par nuit sur Contades et restent disponibles en cas de besoins d'actes infirmiers.

Madame Guillaume explique que les Aides-Soignants ne connaissent pas les médicaments qu'ils distribuent.

3) Qualité des repas

Monsieur Steinmetz explique que la qualité des repas servis n'est pas satisfaisante et qu'une mise en concurrence était à l'ordre du jour pour un éventuel changement de prestataire d'ici la fin de l'année.

Madame Guillaume apprécie les repas servis actuellement.

4) Personnel intérimaire

Les résidents constatent des difficultés lorsqu'il y a « trop de personnel intérimaire en même temps » qui ne connaissent pas la maison. Levé tardif, sonnette non mise à disposition.

Monsieur Steinmetz explique que dans la mesure du possible les plannings sont élaborés de façon à équilibrer personnel titulaire et personnel intérimaire.

Une dizaine d'Aides-Soignantes non titulaires interviennent en CDD longs, ce qui permet de stabiliser les équipes.

5) Divers

Monsieur Lepage souhaite témoigner, de la qualité des soins prodigués à son épouse en fin de vie et remercie le personnel soignant.

Monsieur Steinmetz informe de la mise en place d'un « club » de jardinage des résidents coordonné par Margaux TERRIEN, psychologue et Bénédicte VINET, animatrice sociale. Une information complémentaire sera transmise sur ce sujet prochainement.

Les familles informant que la terrasse n'est pas accessible le soir et le week-end. Une organisation facilitant l'accès à la terrasse sera mise en place.

L'horaire de la distribution des repas est passée à 18h15, cela permettra aux familles de profiter plus longuement des soirées d'été avec leurs proches.

Le projet de loi sur la fin de vie est actuellement débattu à l'assemblée. Lorsque la loi sera promulguée, les résidents, les familles et les salariés seront invités à en échanger.

Monsieur Steinmetz rappelle qu'un cahier permettant de collecter les demandes d'interventions techniques est disponible à l'accueil et invite les usagers à signaler tout dysfonctionnement.

Conclusion :

Monsieur Steinmetz remercie l'ensemble des personnes présentes pour les échanges constructifs.

Le prochain CVS est fixé au 17/06/2025 à 16h30

